



**Solidarités
Nouvelles** asbl

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Table des matières

1. Les fondements - P.2
2. Plusieurs agréments - P.3
3. Organigramme - P.4
4. Focus sur les réunions de l'année 2024 - P.5
5. Focus sur les formations - P.7
6. Focus sur la supervision pédagogique - P.8
7. Focus sur les activités du **S**ervice d'**E**ducation **P**ermanente - P.9
8. Focus sur les activités du **S**ervice de **R**ue - P.16
9. Focus sur les activités du **S**ervice d'**I**nsertion **S**ocial - P.18
10. Focus sur les activités de l'**A**ssociation de **P**romotion du **L**ogement - P.29
 - 10.1 Partie accompagnement social - P.29
 - 10.2 Partie juridique - P.34
11. Focus sur les outils de communication - P.37
12. Focus sur le team building de l'équipe - P.40
13. Focus journée festive du Service d'Insertion Sociale - P.41
14. Perspectives - P.42
15. Remerciements - P.43

1. Les fondements

« L'association a pour but social de promouvoir la citoyenneté critique et responsable de toutes et tous. C'est-à-dire, l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, la promotion et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective en privilégiant la participation active et l'expression citoyenne ».

Pour ce faire, elle a pour objet social le développement de solidarités actives entre habitants, la recherche des moyens de combattre les exclusions en matière sociale, de santé, économique, juridique et politique, de manière transversale, notamment à partir des problèmes liés au logement et à l'habitat.

En outre, l'association contribue à la mise en œuvre du droit à un logement décent en poursuivant notamment les missions suivantes :

1. Favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent ;
2. Procurer une assistance administrative, technique ou juridique relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité ;
3. Mener des projets expérimentaux.

« [...] Elle accorde une attention particulière aux personnes vivant des situations d'exclusion et lutte pour que soient assurés à tous les droits nécessaires pour participer pleinement à la vie sociale, vivre une citoyenneté active et devenir acteurs de changement. »

« Elle travaille à créer les conditions pour permettre à ces personnes de s'informer, de se former, de s'organiser collectivement, de participer à la vie de l'association, de débattre, d'échanger et d'agir en partenariat avec d'autres, notamment en formulant des interpellations, des revendications et des propositions aux responsables politiques et sociaux. »



2. Plusieurs Agréments

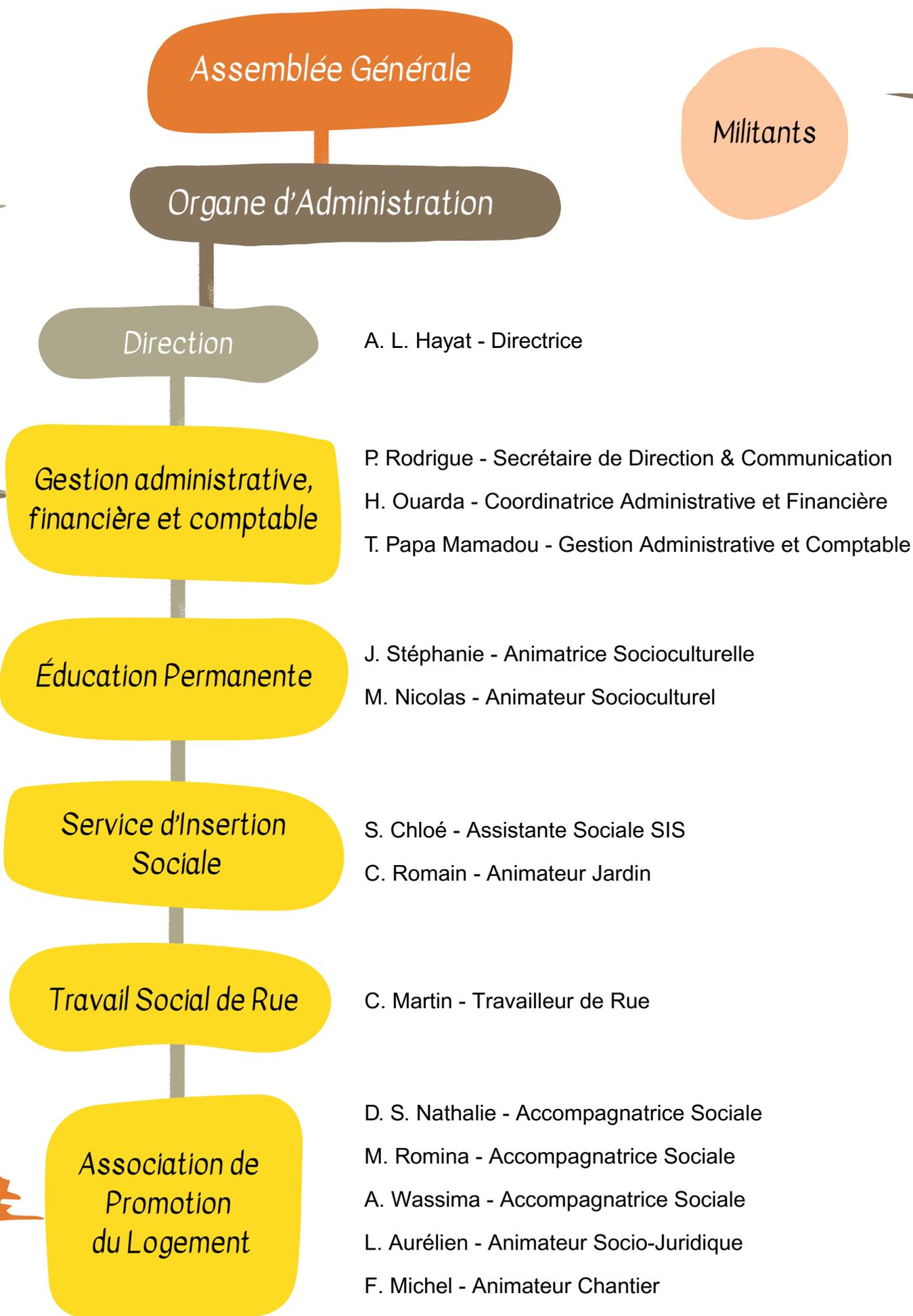
Un Service d'Insertion Sociale

Un Travail Social de Rue

**Une Association de Promotion
du Logement**

Un Service d'Education Permanente

3. Organigramme



4. Focus sur les réunions de l'année 2024

Dans le cadre de l'organisation et du suivi des activités de notre structure, plusieurs réunions ont été organisées tout au long de l'année au sein des différents services. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les situations individuelles, sur les projets en cours, sur les besoins et sur les difficultés rencontrées.

Réunions de la Direction avec l'Organe d'Administration

La direction se réunit régulièrement avec les membres de l'organe d'administration dans deux formats :

- **Réunions de bureau** : petit comité avec la direction et 3 membres de l'OA. Ces rencontres permettent de traiter les questions stratégiques urgentes, d'assurer un suivi des décisions prises et de préparer les réunions plénières.
- **Réunions élargies** avec tous les administrateurs et la direction : elles ont pour objectif de débattre des grandes orientations de l'ASBL, d'analyser les rapports d'activité et financiers, d'approuver, les contrôles budgétaires, le budget et les projets, ainsi que d'évaluer les performances des services et préparer l'assemblée générale de l'ASBL. Elles incluent également une réflexion sur la vision stratégique et opérationnelle en matière de gestion des ressources humaines, notamment sur le recrutement, la formation, la gestion des compétences et l'amélioration des conditions de travail.

Réunions d'Équipe

Les réunions d'équipe rassemblent l'ensemble du personnel de l'ASBL afin de garantir une bonne coordination et une vision commune des objectifs. Les sujets abordés incluent :

- L'organisation générale et la communication interne
- La présentation et le suivi des différents projets en cours
- Les enjeux et besoins des services
- Les difficultés rencontrées et les solutions envisageables
- Le renforcement de la cohésion d'équipe et les perspectives d'amélioration

Pôle Gestion

Le pôle gestion regroupe la direction, le comptable, le secrétaire et la coordinatrice administrative. Les réunions de ce service ont principalement porté sur :

- La gestion administrative et financière
- Le suivi du budget et des dépenses en cours

- L'organisation interne et la coordination entre les services
- Les éventuels besoins en ressources humaines et matérielles

Service d'Insertion Sociale (SIS)

Les réunions du SIS, impliquant l'assistante sociale et la direction, ont permis de discuter :

- Des situations individuelles des bénéficiaires
- De l'organisation et du suivi des ateliers collectifs
- Des besoins spécifiques du service et des solutions à mettre en place
- Des collaborations avec les services partenaires

Association de Promotion du Logement (APL)

Ce service regroupe le personnel affecté à l'APL ainsi que la direction. Les réunions ont abordé :

- L'analyse des situations individuelles des bénéficiaires
- La mise en place et le suivi des projets liés au logement
- Les réunions avec les partenaires et les institutions concernées
- Les besoins et les difficultés rencontrées dans la gestion du service
- L'attribution des logements aux bénéficiaires

Service de Rue

Les réunions du service de rue ont été consacrées à :

- L'accompagnement des personnes en grande précarité
- Le suivi des situations individuelles rencontrées sur le terrain
- La coordination des interventions avec les autres services sociaux
- Les difficultés rencontrées et les moyens d'y remédier
- La mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention

Service d'Éducation Permanente

Les réunions de l'éducation permanente ont porté sur :

- L'organisation et le suivi des activités d'éducation et de formation
- La conception et l'animation d'ateliers collectifs
- La collaboration avec des partenaires locaux pour le développement d'initiatives pédagogiques
- L'évaluation des actions menées et l'identification des axes d'amélioration

L'ensemble de ces réunions a contribué à une meilleure organisation, un partage entre la direction et les équipes de terrain, un suivi efficace des activités menées au sein de chaque service, dans un souci d'amélioration continue et d'adéquation aux besoins des bénéficiaires.

5. Focus sur les formations

Matières sociales

- L'hygiène, un enjeu au cœur de nos pratiques... Comment le prendre en main ? - HelHa
- Violences conjugales et intrafamiliales : comment accompagner la victime ? - Droit Quotidien
- Formation en premiers secours de la Croix-Rouge de Belgique (BEPS) - Croix-Rouge
- L'accompagnement social d'habitats collectifs - RAPeL
- Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat - RAPeL
- Expulsions : comment les prévenir et accompagner les personnes concernées - RAPeL
- Violences conjugales et intrafamiliales : comment accompagner la victime ? - Droit quotidien
- Comprendre et gérer les dépendances - Sarah asbl

Matière juridique

- L'expulsion d'un logement en Wallonie : Comment ça marche ? - Droit Quotidien
- Bail de résidence principale en Wallonie : Cette clause est-elle bien légale ? - Droit Quotidien

Secteur de l'EP

- Axe 3 dans le secteur de l'Education Permanente - FESEFA

Matière sécurité

- Formation en premiers secours de la Croix-Rouge de Belgique (BEPS) - Croix-Rouge

Ressources Humaines

- ABC de la gestion du personnel tout un défi - ASBL SEMAFOR
- IKigai « Se connaître pour mieux gérer »

6. Focus sur la supervision pédagogique

Au cours de l'année 2024, l'ensemble de l'équipe de terrain a participé à **quatre séances de supervision** encadrées par un professionnel externe. Ces séances avaient pour objectif de :

- Offrir un espace de parole et de réflexion sur les pratiques professionnelles
- Favoriser l'échange d'expériences et le partage de solutions face aux situations complexes
- Renforcer la gestion du stress et la prévention de l'usure professionnelle
- Améliorer la cohésion et la dynamique d'équipe

L'ensemble de ces réunions et séances de supervision a contribué à une meilleure organisation et à un suivi efficace des activités menées au sein de chaque service, dans un souci d'amélioration continue et d'adéquation aux besoins des bénéficiaires.

7. Focus sur les activités du service d'Éducation Permanente

Les réunions bimensuelles des collectifs DAL Liège et DAL Charleroi se sont maintenues tout au long de l'année 2024. Ces rencontres ont permis de concrétiser des actions militantes, des projets de sensibilisation ainsi que de développer des liens forts avec d'autres mouvements et associations, tant sur le plan national qu'international. Au total, 34 réunions de préparation avec des militants et des militantes en faveur de droit au logement ont permis à ces personnes de se mettre en projet pour porter la voix et les revendications de celles et ceux qui subissent les injustices liées à la crise du logement en Wallonie.

Outre les actions de militance, les collectifs DAL de Liège et de Charleroi ont également pu mettre en place des outils et des projets à caractère pédagogique en vue de sensibiliser l'ensemble de la société civile aux réalités sous-tendues par la crise du logement, en mettant un accent particulier sur les plus jeunes ainsi que sur le corps étudiant des écoles sociales. Cette démarche de sensibilisation s'est matérialisée à travers la marche du vide de Charleroi du 7 octobre et par les représentations de saynètes de théâtre dans une maison de jeunes et dans une école secondaire.

Enfin, l'année 2024 constituant une charnière importante en raison des élections à tous les niveaux de pouvoir, les membres du DAL ont rédigé et confectionné un cahier de revendications à destination des nouvelles mandatures. Ce cahier est le résultat d'un travail de fond synthétisant le processus de réflexion dans lequel les membres du DAL se sont engagés depuis leur entrée dans le collectif.

● *Evènements et actions clés de l'année écoulée*

Coalition Européenne pour le droit au logement et à la ville

Pour la 3e année consécutive à Charleroi et la 4e à Liège, les membres du DAL se sont inscrits dans les mobilisations des Housing Action Days (HAD).

A Liège, le collectif a co-organisé l'évènement avec de nombreuses associations de terrain. L'action consistait en une manifestation dans le centre de Liège en passant, notamment, par le piétonnier. La manifestation a permis de rassembler presque 200 citoyens et citoyennes.



A Charleroi, au sortir de la manifestation pour la journée mondiale de l'habitat, le DAL a organisé un village associatif avec 12 autres associations : ATD quart-monde, Comme Chez Nous, Culture et Développement Hainaut, Entraide et Fraternité, Equipes populaires, Groupe Partenariat Logement, La table ronde Belgium, MOC Charleroi-Thuin, Présence et Actions Culturelles, RWDH, RWLP et Vie Féminine. Malgré une météo exécrable, cette édition Carolo a été une véritable reconnaissance du travail du DAL par le milieu associatif.

Articles de presse :



Journal du DAL

Le travail autour du journal citoyen du DAL, « Toit en Action », s'est poursuivi tout au long de l'année 2024. Cependant, la défection de certaines autrices du comité de lecture a freiné la production, ce qui a poussé les animateurs et animatrices à revoir les exigences de production à la baisse. Deux numéros de qualité ont pu être édités et diffusés sur l'année écoulée. L'ensemble du contenu et de la maquette a été réalisé par les membres du DAL, ce qui permet de conserver le caractère authentique du journal.



Version numérique du dernier numéro :



Rencontres institutionnelles et politiques

Les membres du DAL ont été particulièrement soucieux de rencontrer des mandataires politiques et des représentants et représentantes d'instances publiques. Plusieurs rencontres d'échanges ont été organisées, notamment avec le responsable communication de la Sambrienne, le cabinet de l'échevine du logement de Charleroi et de Liège, le président de la Sambrienne, etc.

Ces rencontres ont été établies sur base de la volonté du collectif de travailler avec des acteurs et des actrices incontournables de la sphère publique en charge du logement en vue d'initier des projets de travail.



Explosion Verbale

Dans la continuité de la « tente de la honte », une animation créée dans le cadre du Housing Action Day à Charleroi, un partenariat a été établi entre PAC Charleroi et ATD Quart-Monde pour enrichir le contenu du projet. L'objectif était de recueillir et d'enregistrer des témoignages sur le mal logement, en donnant une voix aux personnes concernées par cette problématique. Ces témoignages, collectés au fil des mois, ont été soigneusement mis en forme pour être partagés au plus grand nombre.

Afin de prolonger cette démarche, une soirée intitulée « Explosion verbale » a été organisée le 4 juin. Cet événement, qui s'est tenu dans les locaux du PAC, avait pour but de diffuser les témoignages enregistrés et de créer un espace de discussion et de réflexion autour de la question du mal logement. Plus de cinquante personnes ont répondu présentes à l'appel, provenant principalement du milieu associatif, mais aussi de différents horizons, témoignant de l'importance et de la résonance du sujet au sein de la société.

La soirée a été animée par les collectifs citoyens militants du DAL (Droit au Logement) et d'ATD Quart-Monde, qui ont animé les échanges et favorisé les témoignages en direct, permettant à chacun d'exprimer son ressenti, ses préoccupations et ses idées pour faire face à la précarité du logement. Ce moment d'échange a été l'occasion de renforcer les liens entre les acteurs locaux et de souligner l'importance de l'action collective pour améliorer les conditions de vie des plus précaires.

Lutte contre les expulsions

Agir pour prévenir et limiter les expulsions constitue le projet phare du programme quinquennal du DAL de Charleroi. Le projet constitue la trame de fond de la militance du collectif Carolo. Durant l'année 2023, le collectif a participé à la création de la brochure de prévention des expulsions réalisée par le RWDH. Le contenu de la brochure est destiné à informer les citoyens et les citoyennes qui risquent de se faire expulser de manière légale ou non.

Afin de promouvoir la diffusion de la brochure et de sensibiliser les mandataires politiques à la gravissime problématique des expulsions domiciliaires, le DAL s'est mobilisé pour une action « surprise » lors du conseil communal de Charleroi du 26 mars. L'action a consisté à porter des masques blancs pour symboliser l'anonymat et à brandir des panneaux sur lesquels une phrase commune était inscrite. La phrase soulignait l'urgence de prendre en compte la gravité des expulsions domiciliaires qui, dans le silence le plus total, sont vécues comme des événements traumatisants contribuant à fabriquer tout au long de l'année des nouvelles personnes sans-abri.

A l'instar des permanences du front anti-expulsions bruxellois, les membres du DAL ont, eux aussi, initié une permanence à destination des personnes qui risquent l'expulsion. Ces permanences ont commencé en septembre à raison d'une après-midi par mois dans le local « Actionne'Toit » obtenu via l'appel à projet de la MPA. Cette permanence dans le centre-ville est idéalement située et les membres du DAL espèrent que ce lieu sera pérennisé afin de bénéficier d'un ancrage fixe et de se faire connaître dans ce quartier du centre dans lequel le mal-logement est omniprésent.

La permanence a rapidement pu permettre d'agir sur plusieurs situations, dont une relevant d'une démarche complètement illégale dans le chef du propriétaire qui souhaitait se rendre justice lui-même en demandant à deux de ses locataires issus de l'immigration de vider les lieux dans la quinzaine en l'absence de toute procédure légale. La permanence expulsion a permis à ces deux locataires de se maintenir au logement par une médiation entre le DAL et le propriétaire du logement. Cette première victoire a démontré l'intérêt certain de maintenir ces permanences et de les étoffer afin qu'elles puissent rencontrer davantage de situations de ce genre. Ce projet de prévention des expulsions domiciliaires sera poursuivi en 2025.

Lutte contre l'inoccupation des logements

Cette thématique est particulièrement chère aux militants et aux militantes du DAL de Liège. Travaillant la question depuis 2023, les membres du DAL se sont mobilisés à de nombreuses reprises pour alimenter la réflexion et la lutte contre l'inoccupation des logements. Plusieurs actions de désobéissance civiles ont été organisées. La démarche consistait, tout en procédant à des actions non-violentes à visibiliser les logements inoccupés. Le DAL s'est dès lors mobilisé en collant des affiches sur des bâtiments vides. Ces affiches comportaient des slogans pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes sur cette problématique. La réflexion vise, sans constituer un raccourci de pensée, à mettre en évidence le nombre de bâtiments vides par rapport au nombre de personnes qui sont recensées en tant que sans-abri et/ou en attente d'un logement social.



EXPULSIONS

**Tu es menacé-e d'expulsion domiciliaire ?
N'hésite pas, viens en parler avec nous !**

Le collectif DAL t'accueille le **1er jeudi de chaque mois** au local Actionne' Toit de **13h30 à 15h30** situé rue de Heintelin de Braucourt 3, 6000 Charleroi.

Pour plus d'informations, tu peux téléphoner au :
071/30.36.77 - 0479/66.42.23 - 0494/63.98.39

NOUS POUVONS TE SOUTENIR !

**HORAIRE 1er Jeudi de chaque mois
13h30 - 15h30**

Judiciaires
Administratives
Illégales

VIENS ! OSE EN PARLER ...

Solidarités Nouvelles ASBL - Association Sans But Lucratif -
Rue du Sart-Cupart 9 à 6960 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org
ASBL soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
la Région wallonne - Association de Promotion du Logement
agréée par le Gouvernement wallon - BPM Hanaud Diction Charleroi
Editeur responsable: Michel Colon-Rue du Sart-Cupart 9 à 6960 Gilly

Lotissement du quartier Amercoeur

En addition au travail de réflexion et aux actions non-violentes, le DAL s'est inscrit dans une démarche de maillage autour d'un lotissement vide repéré à la rue d'Amercoeur à Liège. Plusieurs associations sont actuellement en train de s'organiser et de se mobiliser autour de ce lotissement comprenant un immeuble de 32 appartements ainsi que 32 autres logements placés légèrement en retrait dans la cour dite « des prébendiers ». Le lotissement a visiblement été conçu via un seul et unique projet tant l'agencement spatial que le square au centre qui semble avoir été aménagé avec des essences forestières nobles. La totalité du lotissement est vide depuis plusieurs années, ce qui produit des effets délétères et favorise un sentiment d'insécurité global dans le quartier. Le DAL a d'autant plus envie de se mobiliser autour de ce lotissement qu'il appartient à la SLSP « la maison Liégeoise ». Des premières rencontres associatives se sont tenues durant la fin de l'année réunissant des acteurs de l'éducation permanente, du secteur des associations de promotion du logement ainsi que de diverses structures sociales de première ligne. Les premiers contacts avec les responsables de la SLSP ont été initiés et le projet devrait se poursuivre durant l'année 2025.

Marche du vide dans l'hypercentre Liégeois

En collaboration avec la JOC de Liège, le DAL a organisé la première marche du vide dans la principauté. Le dispositif des marches du vide a été conçu principalement à l'initiative du Réseau Brabançon pour le Droit à l'Habitat. Le DAL s'est emparé de l'outil pédagogique en vue de favoriser son essaimage à travers la Wallonie.

L'organisation de la marche du vide du mois de mars a nécessité de procéder à du repérage dans le centre de Liège afin de convenir d'un parcours suffisamment pertinent pour prévoir des arrêts à des fins d'animation pédagogiques pour les participants et les participantes. Prévue pour le samedi 16 mars, l'évènement a rassemblé une vingtaine de personnes et a fait l'objet d'un article publié sur le site du Réseau Brabançon pour le Droit au logement.



Vers l'article :



Journée Mondiale de l'Habitat

Cette journée décrétée par les Nations Unies constitue une mobilisation phare pour le DAL de Charleroi. Pour l'édition 2024, le DAL a sollicité les associations partenaires avec lesquelles le collectif travaille déjà pour co-organiser l'évènement. Concrètement, l'évènement s'est lui aussi articulé sur le dispositif de la marche du vide. A la différence de la marche de Liège, celle de Charleroi a été ciblée particulièrement sur le corps étudiant et les futurs travailleuses et travailleurs sociaux. Le parcours a notamment été ponctué d'animations variées autour de la thématique de l'habitat et, en parallèle, des comédiens et des comédiennes déguisés en bourgeois scandaient des slogans anti-pauvres et mimaient une spéculation outrancière sur des bâtiments décrépis en vue de susciter la curiosité des chalands.



Article de presse :



Soutien aux associations locales

Le relais social de Charleroi a relayé un appel au sein de réseau associatif de Charleroi pour permettre l'ouverture du chauffoir, les bénévoles se faisant de plus en plus rares. Les membres du DAL ainsi que l'équipe EP ont naturellement répondu favorablement à cet appel. Le chauffoir permet aux personnes sans-abri mais aussi à celles qui ne peuvent se chauffer dans leur logement de venir prendre un petit déjeuner gratuit dans le self chauffé des restos du cœur. Lors des premières ouvertures, Télésambre a notamment réalisé un reportage de fond sur les restos du cœur et sur le fonctionnement du chauffoir. Le DAL se mobilisera, conjointement à d'autres travailleurs et travailleuses du réseau, pour permettre l'ouverture du chauffoir durant toute la période hivernale.

Reportage
Télésambre :



Théâtre Action

Des ateliers de théâtre ont été organisés dans le cadre de la réflexion sur les relations entre propriétaires et locataires, suivis de représentations de théâtre action pour aborder cette problématique de manière interactive. La première représentation a eu lieu à la BROC devant une dizaine de jeunes de la Maison des Jeunes, et la seconde, le 13 novembre 2024, à l'école Notre-Dame à Thuin, devant environ 60 jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ces ateliers ont été animés par les militants du DAL, avec la collaboration de Monsieur Michel Van Loo, qui a assuré la mise en scène des saynètes.

L'objectif principal de ces ateliers était de sensibiliser les jeunes aux enjeux du logement tout en les impliquant activement dans la réflexion. À travers des saynètes illustrant les relations entre propriétaires et locataires, les jeunes ont eu l'opportunité de réfléchir aux droits et responsabilités de chaque partie. Le théâtre action leur a permis de se confronter à des situations concrètes et d'explorer ensemble des solutions, dans un cadre ludique et participatif.



Lors des deux représentations, les jeunes ont été invités à jouer les personnages des saynètes et à participer activement à la mise en scène. Ils ont ainsi eu l'occasion de se présenter devant leurs camarades et de proposer leurs idées pour résoudre les conflits abordés dans les scènes. Ce moment interactif a non seulement stimulé la réflexion collective, mais a aussi permis aux jeunes de développer des compétences en communication, en empathie et en résolution de conflits.

L'objectif n'était pas uniquement de sensibiliser les jeunes, mais aussi de les encourager à explorer différentes perspectives et à mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés propriétaires et locataires. Le théâtre action a offert un espace d'expression créative et collective, où les jeunes ont réfléchi ensemble à des solutions concrètes pour améliorer les rapports entre les deux parties. Cela a renforcé leur esprit de coopération, leur capacité à s'exprimer en public et leur compréhension des enjeux sociaux liés au logement.

8. Focus sur les activités du Service de Rue

Le travail de rue est une composante essentielle de l'action sociale menée par l'ASBL Solidarités Nouvelles. Il vise à aller directement à la rencontre des personnes en situation de précarité, d'exclusion sociale ou de marginalisation, en établissant un contact bienveillant et respectueux avec elles. Cette approche proactive permet de créer un lien de confiance avec des individus souvent éloignés des structures d'aide traditionnelles.

Objectifs

L'objectif principal du travail de rue est d'apporter un soutien aux personnes en détresse en les écoutant, en les orientant et en leur proposant un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Il s'agit notamment de :

- **Créer du lien social** : Aller vers les personnes isolées et favoriser une relation humaine fondée sur l'écoute et l'échange.
- **Identifier les besoins** : Comprendre les difficultés rencontrées par les individus afin d'orienter les actions de soutien.
- **Informé et orienter** : Fournir des informations sur les dispositifs d'aide sociale, les services d'accueil, de logement, de santé et d'insertion professionnelle.
- **Accompagner et soutenir** : Faciliter l'accès aux ressources disponibles et encourager les démarches vers une amélioration de la situation personnelle.

Méthodologie et approche

Le travailleur de Rue intervient dans l'espace public (rues, parcs, gares, squats) et privilégie une approche souple et respectueuse du rythme des personnes rencontrées. Sa démarche repose sur les principes suivants :

- **Présence régulière** : Des maraudes sont organisées à des horaires variés afin d'assurer une continuité et une visibilité sur le terrain.
- **Écoute active et non-jugement** : Les professionnels et bénévoles adoptent une posture bienveillante, sans imposer d'aide, mais en étant disponibles pour répondre aux sollicitations.
- **Confidentialité et respect** : Les échanges sont confidentiels, et chaque individu est considéré dans sa globalité et sa dignité.
- **Travail en réseau** : La collaboration avec d'autres associations et services est un élément clé du travail de rue, permettant une prise en charge plus efficace et adaptée aux besoins des personnes en situation de précarité.

Collaboration avec le réseau

Solidarité Nouvelle travaille en étroite collaboration avec plusieurs acteurs du secteur social pour optimiser l'accompagnement des personnes sans abri et en situation de grande précarité. Parmi ces partenaires figurent :

- **La Cellule Hivernale** : Un dispositif essentiel pour assurer la mise à l'abri des personnes sans domicile pendant les périodes de grand froid, en leur proposant un hébergement temporaire et des services de première nécessité.
- **La Coordination Rue** : Un réseau qui regroupe différentes associations de terrain afin de coordonner les interventions et partager les informations pour une meilleure efficacité dans le suivi des bénéficiaires.
- **Le Front Commun des SDF** : Une structure qui défend les droits des personnes sans-abri et milite pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et besoins.
- **Mémoire de la Rue** : Une initiative qui vise à sensibiliser le public à la réalité des personnes vivant en rue tout en valorisant leur histoire et leur voix dans l'espace public en leur rendant hommage.

Grâce à ces collaborations, Solidarité Nouvelle peut assurer un suivi plus global des personnes en situation d'exclusion, éviter les ruptures dans leur parcours et favoriser leur réinsertion sociale.

Impacts et résultats

Grâce au travail de rue, Solidarité Nouvelle parvient à toucher un public vulnérable qui, sans cette approche, resterait en marge des dispositifs d'aide. Les interventions permettent notamment de :

- Réduire l'isolement des personnes en grande précarité.
- Prévenir les situations d'urgence en apportant un soutien immédiat.
- Favoriser la réintégration sociale en mettant en place des parcours d'accompagnement individualisés.
- Sensibiliser l'opinion publique et les autorités aux réalités de la grande exclusion.

Le travail de rue constitue ainsi une mission essentielle de Solidarité Nouvelle, inscrite dans une démarche humaniste et solidaire. Il s'agit d'un levier fondamental pour renforcer l'inclusion sociale et offrir à chacun la possibilité d'un avenir meilleur.

9. Focus sur les activités du Service d'Insertion Sociale

L'objectif principal est de combattre l'isolement des personnes fragilisées en favorisant les liens sociaux entre les bénéficiaires, via le Service d'Insertion Sociale (SIS), et en instaurant une relation de confiance avec le travailleur social. Au cours du suivi, les bénéficiaires ont l'opportunité d'aborder différents aspects de leur vie tels que la famille, les finances, le travail, les valeurs et les compétences, afin de les mettre à profit de manière appropriée. La participation aux activités d'un SIS permet également de renforcer la confiance en soi en fixant des objectifs à atteindre au travers des différents ateliers proposés.

De plus, le SIS offre aux personnes la possibilité de découvrir les aides auxquelles ils peuvent prétendre et de les orienter vers des formations ou des opportunités de travail adaptées.

Le public cible

Toute personne majeure en situation provisoire d'exclusion sociale et en difficulté par rapport au maintien de leur dignité humaine en raison de leur incapacité momentanée de mobiliser leurs ressources sociales ou psychologiques et qui n'est pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

- Être légal sur le territoire Belge
- Être demandeur d'emploi
- Accessibles aux personnes âgées de 18 à 65 ans
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'allocations sociales

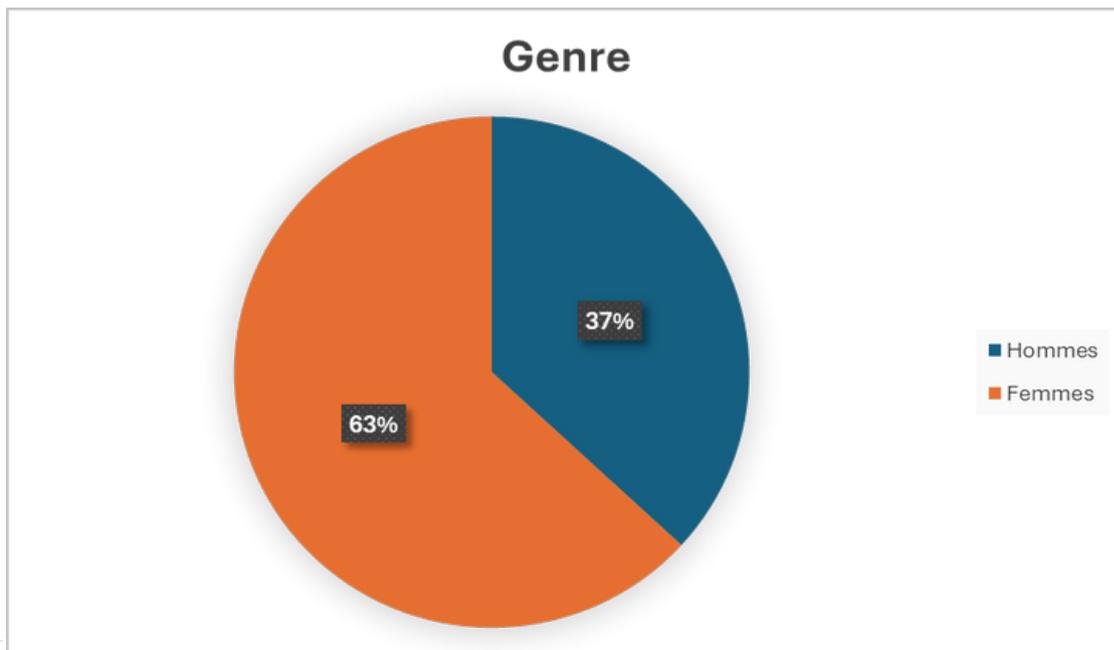
Objectifs du SIS fixés par la Région wallonne

- Rompre l'isolement social
- Améliorer le bien-être et la qualité de vie
- Favoriser l'autonomie
- Permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle
- Promouvoir la reconnaissance sociale

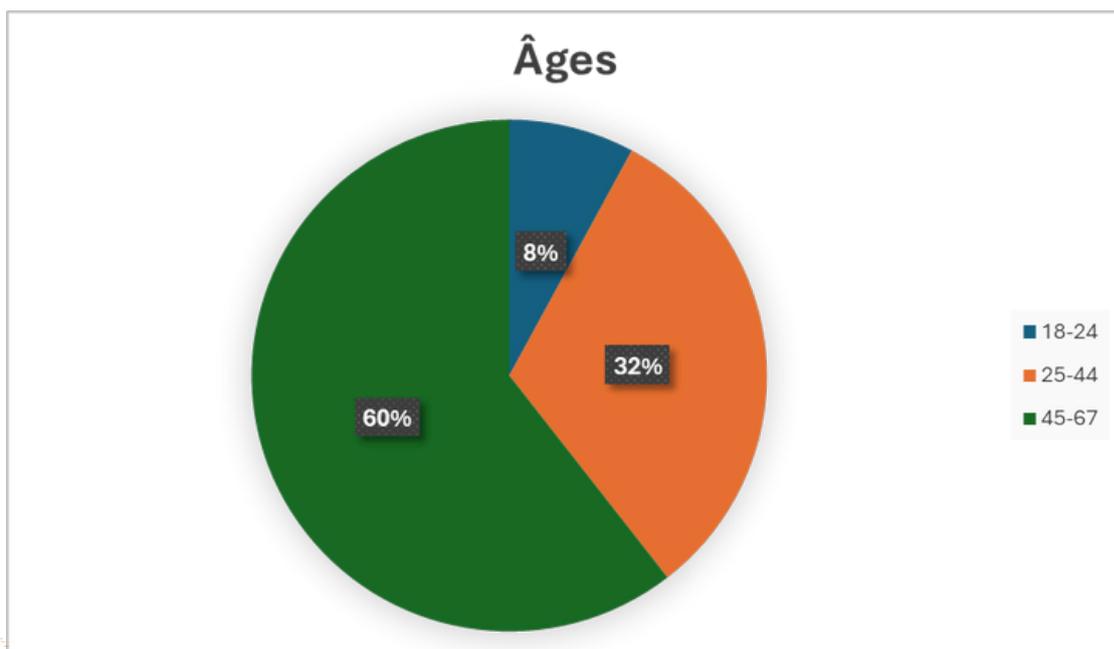
Les forces de notre service

- Briser la solitude, créer des liens
- Développer sa créativité
- Acquérir de la confiance en soi
- Faire émerger ses compétences
- Partager ses savoirs
- Atteindre des objectifs fixés
- Concrétiser son projet d'avenir
- Aller vers un mieux-être
- Tremplin vers la formation ou l'emploi
- Accompagner la personne vers l'autonomie

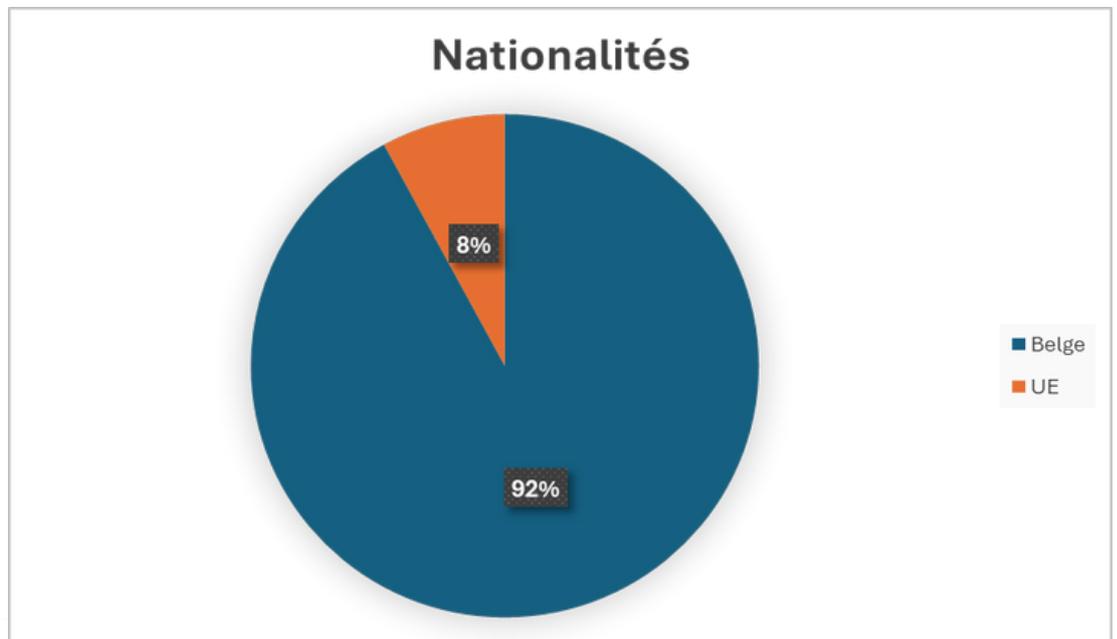
Quelques chiffres



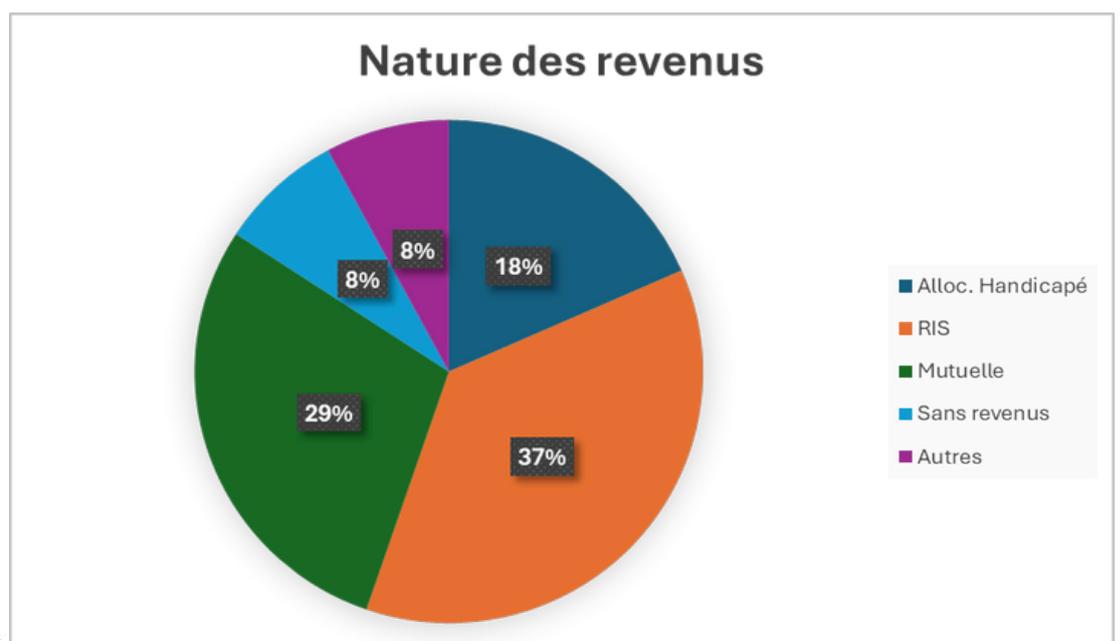
Les données statistiques montrent que parmi les 38 participants inscrits au SIS, il y a une nette majorité de femmes soit 24 contre 14 hommes.



La tranche d'âge la plus représentée est celle des « 45-67 ans », avec 23 personnes, suivie de celle des « 25-44 ans », avec 12 personnes et pour finir celle des « 18-24 ans » avec 3 personnes.



Une forte majorité des participants possèdent la nationalité belge : 35 participants sur 38.



La plupart des participants bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (14), suivis de ceux affiliés à la mutuelle (11), ensuite par ceux recevant des allocations de handicap (7), et enfin les personnes sans revenus (3) et les autres natures de revenus (3) avec la même répartition.

Atelier création

Les ateliers se déroulent les lundis de 9h00 à 12h00 dans nos locaux situés à Jumet.

Ils permettent aux participants de mettre en pratique leurs compétences à travers la réalisation de diverses créations, tout en stimulant leur créativité et imagination. L'atelier se déroule dans un cadre adapté et favorisant leur développement.

Les activités proposées procurent aux participants un sentiment d'appartenance, de valorisation de soi et un facteur de bien-être personnel à la fois au niveau psychique et physique.

L'atelier création a pour but d'atteindre des objectifs tels que ; la resocialisation par l'intégration au groupe, l'amélioration de la concentration, la gestion des émotions, le développement de la patience et l'acquisition de nouvelles compétences.



Chaque dernier vendredi du mois, de 9h à 11h, une nouvelle initiative voit le jour avec une collaboration renouvelée avec le Resto du Cœur. L'objectif est d'organiser des ateliers créatifs dans leurs locaux, afin de proposer des activités stimulant la créativité et l'imagination de leur public. Cette collaboration permet également aux participants du groupe SIS de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser des liens avec elles. Ce partenariat donne également la possibilité au public de connaître le SIS et d'inscrire de nouveaux participants.



Atelier cuisine

L'atelier cuisine se déroule tous les mardis de 9h à 14 h dans nos locaux situés à Jumet.

L'un des objectifs de cet atelier est d'apprendre aux participants à cuisiner de manière saine et économique. Pour cela, nous privilégions les produits frais issus de notre jardin communautaire, en plus des colis alimentaires fournis par « L'entraide », situé dans nos locaux.

La participation active des membres du SIS est également au cœur de cet atelier ; à tour de rôle, ils proposent des idées de recettes qu'ils inscrivent dans une boîte à idées, ils participent collectivement à la réalisation des recettes.



Cet atelier permet à la fois de découvrir de nouvelles saveurs, de diversifier la culture culinaire, d'apprendre de nouvelles techniques et astuces. La cohésion d'équipe, une valeur essentielle du service, est également favorisée à travers cet atelier.

En-dehors de cet aspect pédagogique, notre rôle est de viser l'émancipation des participants par le biais d'un processus d'insertion, de rompre l'isolement social, de garantir un lieu sain où règne le sentiment de partage, de savoir-être et savoir-faire.



Atelier bien-être

L'atelier se déroule les jeudis de 9h à 12h dans nos locaux situés à Jumet.

Cet atelier permet aux participants de s'intégrer à un groupe, de libérer leur esprit, d'avoir un moment de détente et d'échange avec tous les membres sur différentes thématiques qui leur font écho et qui les touchent directement ou indirectement.

Les moments partagés au cours de cet atelier permettent aux participants de prendre du temps pour eux, de s'écouter et de se déconnecter, leur permettant de faire abstraction de « la réalité » et de souffler le temps d'un instant. C'est une valeur essentielle pour nous.

« Notre objectif est de partager des connaissances »





Hippothérapie

L'activité s'est déroulée en 13 séances au sein du manège Phagacel & Pégalach. Le projet d'hippothérapie, lancé en avril 2023, grâce au soutien financier de CARITAS, a été conçu dans le but de pouvoir apporter une aide à nos bénéficiaires en souffrances physiques et/ou mentales, en leur donnant les clés pour dépasser les obstacles qu'ils rencontrent, pour aller vers un mieux-être et pouvoir se libérer de leur bagage émotionnel qui les empêche d'évoluer.

L'hippothérapie est une relation d'aide destinée aux personnes traversant une période difficile, en souffrance, fragilisées physiquement et ou psychologiquement. Cette pratique s'appuie sur l'aide précieuse du cheval, qui est un support sur les plans corporel, sensoriel, relationnel et affectif.



Des sorties extérieures ont été organisées dans le cadre de l'atelier bien-être :

- Piscine Helios
- Yountited Woman Day
- Concours de soupe
- L'évènement le SIS en folie
- Restaurant



Atelier pâtisserie

Cet atelier a lieu les jeudis après-midi de 13h à 16h dans nos locaux situés à Jumet.

Il permet aux participants de travailler leur dextérité, mais également de travailler en groupe et de partager leurs expériences. L'atelier leur offre également l'opportunité de découvrir de nouvelles recettes, satisfaisant ainsi leurs envies culinaires. Nous partageons ensuite ce plaisir ensemble lors d'un moment convivial et qui rapproche les participants entre eux.

Les participants proposent des recettes que l'on réalise lors de l'atelier et qu'ils pourront ensuite reproduire chez eux grâce aux astuces et techniques apprises.

Ce moment passé ensemble est bénéfique pour les participants qui en profitent pour échanger, communiquer, parler et surtout créer du lien tout en faisant une activité favorisant leur bien-être. En effet, préparer des pâtisseries peut renforcer la cohésion de groupe, réduire le stress et procurer du plaisir, que ce soit pour les autres ou pour soi. Offrir fait toujours plaisir.





Atelier jardin

Les ateliers de jardinage se sont déroulés chaque mercredi et vendredi, de 9h00 à 16h00, sur le site du Prieuré, au Jardin de la Résistance, un espace affilié au Réseau Jaquady.

Ce jardin, situé dans un cadre verdoyant, constitue un lieu privilégié pour les participants, appelés affectueusement "les jardiniers".

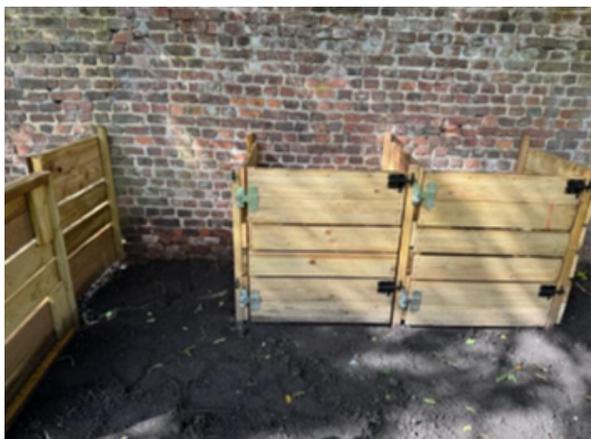


Il leur permet non seulement de se détendre et de se ressourcer, mais aussi d'apprendre et de perfectionner des techniques de jardinage dans une ambiance conviviale et bienveillante. L'atelier favorise l'échange et l'entraide entre les participants, créant ainsi une dynamique collective où chacun peut progresser à son propre rythme sans crainte du jugement.

Projet “La Biodiversité en Folie”

Lancé fin 2023 dans le cadre de la Campagne Proximity, plusieurs aménagements ont été réalisés pour améliorer le jardin et enrichir son écosystème. L'un des premiers chantiers de l'année a été l'embellissement et l'apport de végétaux à l'étang auquel nous avons apporté une touche asiatique en répandant du gravier rouge issu de briques concassées.

L'ajout de plantes, l'allongement du sentier en gravier vont l'égayer. Cette modification a permis de mieux intégrer l'étang à son environnement et d'apporter une harmonie visuelle.



Dans une démarche écologique, nous avons également construit trois nouveaux bacs à compost afin d'optimiser le recyclage des déchets organiques.



Le poulailler : nouveau puis abandon

En début d'année, nous avons malheureusement subi une attaque de fouine qui a décimé nos poules. Face à cet incident, nous avons pris la décision de démolir l'ancien poulailler et d'en construire un nouveau, cette fois équipé d'un système de porte automatique permettant de sécuriser davantage les animaux pendant la nuit.

Cependant, quelques semaines plus tard, une nouvelle attaque, cette fois probablement perpétrée par un raton laveur, est survenue. Face à cette situation récurrente et difficile à contrôler, nous avons finalement décidé de ne plus élever de poules sur le site. Nous avons donc démonté complètement l'enclos et supprimé le grillage, ce qui a permis d'agrandir l'espace autour de l'étang et d'optimiser l'utilisation du terrain.



Évaluations

Au sein du service d'insertion sociale, des évaluations sont effectuées tout au long de l'année.

Il existe deux sortes d'évaluations :

- Les évaluations individuelles : elles se déroulent de manière récurrente d'un mois et demi à deux mois avec le participant, l'animateur et le travailleur social. Ces évaluations ont pour objectifs de déterminer le ressenti de la personne, comment elle se voit évoluer, sur quel objectif elle veut travailler. Un bilan quant au déroulement du parcours d'insertion est également réalisé.
- Les évaluations collectives : Tous les trois mois, des évaluations collectives sont réalisées au sein des ateliers avec les bénéficiaires, le travailleur social et l'animateur concerné. Elles ont pour objectif de faire le point avec les participants sur le déroulement des activités et de prévoir d'éventuelles pistes de changement.

Moments forts de l'année 2024

- Continuité du projet hippothérapie
- Atelier création organisé dans les locaux du resto du cœur
- Rencontre du réseau pour faire connaître le service et les activités organisées
- Journée « SIS en folie »
- Départ de Wassima et retour de Chloé dans le service d'insertion sociale

Perspectives

- Organiser plus de sorties culturelles à la demande des bénéficiaires
- Créer de nouveaux partenariats et collaborations pour diversifier davantage les ateliers
- Suivre des formations afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins du public

10. Focus sur les activités de l'Association de Promotion du Logement

● *Partie accompagnement social*

Solidarités Nouvelles est agréée depuis 2005 comme Association de Promotion du Logement. Cette reconnaissance passe par 3 axes de travail :

- La mise à disposition de logement pour des ménages en état de précarité
- L'information et le suivi des habitants
- Le développement de projets expérimentaux

Notre APL a pour public cible les personnes mal logées ou sans logement. Nous travaillons en partenariat avec le réseau carolo afin de trouver des pistes de solution pour soutenir au mieux ces personnes.

Nous mettons à disposition 9 logements pour les personnes les plus fragilisées par le parcours de vie en rue, d'expulsion, ou de perte de logement.

Un contrat de bail est conclu pour une durée de 1 an avec la possibilité de le prolonger en fonction des besoins. Durant cette période, un accompagnement social est mis en place avec la personne. Ensemble, nous fixons des objectifs à réaliser tant au niveau administratif, financier, familial, santé, ...

Notre service organise des permanences d'accueil afin de fournir des conseils juridiques en matière d'habitat. Également une permanence téléphonique pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer car nous sommes actifs sur toute la Wallonie.

Accompagnement individuel

- Ecouter, orienter, ...
- Définir avec la personne des objectifs en matière de logement
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Orientation formation/ emploi

Travail de réseaux

Afin de soutenir au mieux les personnes nous travaillons en partenariat avec les différents acteurs de terrain de la grande précarité.

Les formations

Des formations « Savoir Habiter » sont données dans les régies de quartier dans le cadre d'une convention avec le Fonds du Logement des Familles Nombresuses.
Également dans les espaces citoyens des CPAS.

Mise à disposition de logement

- Jumet : 5 logements dont nous sommes propriétaires
- 3 logements en gestion par le Fond des Familles Nombresuses. Deux à Bouffloulx et 1 à Dampremy
- 1 logement en gestion par Relogeas à Marchienne-Au-Pont

Permanences téléphoniques

Tous les jours.

**Solidarités
Nouvelles** asbl
Association de
Promotion du Logement

Permanences logement :

Ces permanences permettent aux personnes d'avoir un soutien socio-juridique.

Tous les jours sur rendez-vous.

Permanence sociale :

4 demi-journées par semaine et sur rendez-vous.

Permanences sans rendez-vous (aide à la recherche de logements)

Les mardis matins :

- à la Sambrienne de Charleroi de 08h30 à 12h
- au local Actionne Toit rue Heinzelin de Braucourt à Charleroi de 08h30 à 12h

Suivis conventionnés

L'APL a accompagné 41 ménages :

- 6 conventions sont des ménages accompagnés dans le cadre de mise en location de nos logements
- 3 conventions sont des ménages dont le logement est pris en gestion par notre association (mise à disposition du FLW)
- 1 convention est un ménage accompagné dont le logement est pris en gestion par notre association (mis à disposition par Relogeas)
- 4 conventions sont des ménages accompagnés dont le logement a été trouvé par le capteur logement du Relais Social via son réseau
- 3 conventions sont des ménages accompagnés sans logement (provient de la rue)
- 3 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement de transit
- 4 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement AIS
- 5 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement Sambrienne, Logis Châtelettain et Centr'Habitat
- 12 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement privé
- En plus de ces 41 ménages conventionnés, nous avons 1 ménage comme locataire actuellement non-conventionné

En 2024, les causes de clôture des conventions sont multiples:

Les ménages concernés :

- ont trouvé un logement dans le privé (2 conventions)
- ne souhaitent plus continuer leur suivi (2 conventions)
- ont atteint leur objectif et sont en autonomie (6 convention)
- ne nous ont plus donné de nouvelles (3 conventions)
- sont partis en logement public comme la Sambrienne, l'AIS ou le Centr'Habitat (1 convention)
- n'entretenaient plus de collaboration avec nous (4 conventions)
- sont partis vivre hors Charleroi (1 convention)
- ont été expulsés du logement et ne répondaient plus aux convocations (1 convention)

En 2024, notre APL a suivi 41 ménages accompagnés. Dans ces ménages, nous trouvons des familles et des personnes isolées.

La prise en charge consiste en un accompagnement social individuel dont les objectifs sont co-définis avec le bénéficiaire. Notre objectif est de développer un réseau autour des personnes accompagnées. Les démarches que nous effectuons avec elles sont notamment la recherche d'un logement, la remise en ordre au niveau administratif (carte d'identité, ...), l'obtention d'un revenu CPAS, l'accompagnement des familles au SAJ/SPJ, au service de médiation de dettes, ... Afin de trouver des solutions les mieux adaptées à notre public, nous travaillons en partenariat et en réseau en allant à la rencontre d'acteurs de terrain.

Les réunions de pôle APL se déroulent une fois par mois. Ces réunions, nous permettent de faire le tour des suivis et d'échanger sur des situations qui sont parfois difficiles à vivre. Régulièrement, nous réalisons des entretiens d'évaluation (avec les personnes). Nous disposons d'une série de documents (fiche signalétique, suivi individuel, rapport de sortie, grille d'évaluation, ...) qui nous permettent de maintenir les dossiers à jour. Notre objectif étant de construire et de mettre en œuvre des outils adaptés et durables d'accompagnement.

Dans la mesure du possible, nous essayons d'intégrer nos locataires aux activités proposées par l'ASBL via le service d'insertion sociale (SIS), le DAL, les Ateliers d'écriture ou toute autre activité organisée soit par notre ASBL soit par le réseau. Une fois par mois a lieu une réunion locataire, c'est un moment convivial où nous pouvons faire le point sur le vivre ensemble.

| En 2024 | En 2023 |
|--|----------------------------------|
| 41 dossiers | 41 dossiers |
| 21 sont toujours en cours | 18 sont toujours en cours |
| 12 sont en logements privés | 11 sont en logements privés |
| 2 ne souhaitent plus continuer | 10 ne souhaitent plus continuer |
| 16 dossiers sont des hommes isolés | 14 sont des hommes isolés |
| 8 dossiers sont des femmes isolées | 9 sont des femmes isolées |
| 2 dossiers sont des familles avec enfants | 4 sont des familles avec enfants |
| 2 dossiers sont des couples | 2 sont des couples |
| 1 dossier est un homme monoparental | / |
| 12 dossiers sont des femmes monoparentales | 9 sont des femmes monoparentales |

Nous observons donc :

- Le même nombre de signatures de conventions qu'en 2023
- Augmentation du nombre de dossiers en cours
- Augmentation du nombre d'hommes isolés
- Légère diminution du nombre de femmes isolées
- Le même nombre de personnes en couple
- Augmentation du nombre de dossiers de femmes et homme monoparental(es)

Suivis non-conventionnés

Les suivis des ménages hors-conventions proviennent principalement des permanences physiques, téléphoniques. Dans le cadre de ces dossiers, les démarches sont le plus souvent une recherche logement dont la constitution des dossiers d'inscription pour une AIS et une SLSP ainsi que la recherche d'autres pistes disponibles.

- Réunion locataire :

En 2024, une seule réunion de locataires a été faite. Cela est dû à la difficulté que nous avons à obtenir la présence des locataires lors de ces réunions et cela malgré la mise en place d'un « pot d'accueil » pour les nouveaux locataires entrant.

Perspectives 2025 : avoir la possibilité de « relancer » ces réunions locataires et de les maintenir en trouvant des projets « motivants ».

Activités / Projets

- Le projet à la rue de Charleville :

Comme expliqué ci-dessus, ce projet est lié à l'accompagnement collectif de 3 femmes âgées d'au moins 18 ans, isolées et/ou enceintes, à la rue ou mal logées. Le bâtiment devait être inauguré au cours de l'année 2024 mais des imprévus nous ont contraints de reporter cette inauguration.

Le suivi fera l'objet :

- De la mise en logement et de l'appropriation de celui-ci
 - D'un accompagnement social individuel et collectif
 - De la mise en place d'objectifs à atteindre
 - Du développement de l'autonomie et de la confiance en soi
 - De la création d'un réseau autour de la personne
 - De la mise à disposition « d'outils » indispensables à l'installation dans le logement (primes, aides, droits et devoirs des locataires,...)
 - De la participation à des activités (SIS, EP, loisirs,...)
- Activités extérieures

En 2024, nous avons participé à la Mise au Vert du Rappel. Cette journée a eu lieu à « L'arbre qui pousse » à Ottignies.

Les permanences

- Permanences sociales

En 2024, et ce, afin de mieux répondre aux nombreuses sollicitations de notre public, nous assurons des permanences sociales 4 fois par semaine. Ces rencontres consistent en l'explication du service, de l'offre proposée, une orientation, une demande d'inscription aux SLSP, AIS, Sambrienne, une recherche logement internet, recherche d'une maison d'accueil, un logement de transit ou un suivi plus concret débouchant sur une convention d'accompagnement.

Les permanences sans rendez-vous mises en place sur notre site de Jumet ont été supprimées fin juin faute de participants. En revanche, celles mises en place le mardi matin dans les locaux de la Sambrienne ont été maintenues toute l'année 2024.

En juillet 2024, nous avons pu mettre en place une nouvelle permanence sans rendez-vous suite à l'acquisition d'un local à la rue Heinzelin de Braucourt. Ces permanences se font le jeudi matin de 8h à 12h en présence également de l'animateur socio-juridique.

● *Partie Service Juridique de l'APL*

L'animateur socio-juridique de l'ASBL Solidarités Nouvelles joue un rôle varié, mais avec un objectif principal : informer et conseiller les locataires et propriétaires sur leurs droits et obligations respectifs. Pour ce faire, le service juridique déploie trois principaux modes d'action.

La permanence socio-juridique

Les permanences juridiques sont assurées à la fois par téléphone et en présentiel, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 16h. Par ailleurs, une permanence physique sans rendez-vous est organisée chaque jeudi matin, de 8h00 à 12h, dans nos locaux situés au 3, Rue Heinzelin de Braucourt, 6000 Charleroi.

Nos services sont accessibles à l'ensemble du territoire wallon : Charleroi, Liège, Namur, Mons, Mouscron, et même à des locataires provenant de Neufchâteau, dans la province du Luxembourg. La majorité des usagers du service juridique sont des locataires résidant à Charleroi et dans ses environs. Toutefois, bien que plus rares, certaines demandes proviennent également de propriétaires.

Le premier contact s'établit généralement par téléphone ou par mail, permettant de fournir un premier niveau d'information. Si nécessaire, une consultation physique peut être proposée afin d'apporter des explications plus détaillées ou d'accompagner la rédaction de documents tels qu'une mise en demeure, une demande d'enquête de salubrité ou une requête en justice de paix.

Les litiges les plus fréquemment rencontrés sont les suivants :

- Travaux non réalisés par le propriétaire
- Indexation des loyers
- Validité des congés et renoncations
- Vérification ou absence des décomptes de charges

En 2024, une augmentation des conflits relatifs à la restitution de la réduction du précompte immobilier au locataire et à la restitution de la garantie locative a été observée.

Les ateliers de réflexion

En collaboration avec le service d'éducation permanente de l'ASBL, l'animateur socio-juridique a animé des ateliers de réflexion organisés chaque quatrième vendredi du mois, portant sur des thématiques spécifiques du droit locatif. Ces sessions étaient destinées à des groupes de citoyens souhaitant s'informer sur leurs droits et obligations en matière de logement.

Les thématiques abordées étaient les suivantes :

- 22 mars 2024 : Rédaction du contrat de bail et état des lieux d'entrée
- 26 avril 2024 : Résiliation du bail et état des lieux de sortie
- 24 mai 2024 : PEB et règles d'indexation
- 28 juin 2024 : Droits et devoirs du bailleur
- 26 juillet 2024 : Droits et devoirs du preneur
- 23 août 2024 : Les expulsions
- 4 octobre 2024 : La colocation
- 13 décembre 2024 : L'insalubrité

Deux ateliers de réflexion ont également été animés pour le collectif Droit Au Logement (DAL) à Liège :

- 27 juin 2024 : Rédaction du contrat de bail et état des lieux d'entrée ;
- 12 septembre 2024 : Résiliation du bail et état des lieux de sortie.

Ces ateliers étaient présentés sous forme de diaporamas et chaque participant repartait avec un document récapitulatif afin de pérenniser l'information.

Les formations en régie de quartier

Dans le cadre d'une convention avec le Fonds du Logement de Wallonie, le service socio-juridique a dispensé dix formations sur le droit locatif dans diverses régies de quartier à travers la Wallonie :

- 21 juin 2024 : Waremme
- 25 octobre 2024 : Verviers
- 29 octobre 2024 : Dinant
- 5 novembre 2024 : Flémalle
- 8 novembre 2024 : Amay
- 15 novembre 2024 : Namur (matin)
- 15 novembre 2024 : Charleroi (après-midi)
- 29 novembre 2024 : Charleroi (matin et après-midi)
- 3 décembre 2024 : Châtelet

Contrairement aux ateliers de réflexion, ces formations nécessitent une approche pédagogique adaptée, car certains participants ne possèdent pas le CEB. Ainsi, l'animateur utilise des outils ludiques tels que l'application Kahoot, qui permet d'aborder le droit locatif sous forme de questions-réponses interactives via smartphone. Comme pour les ateliers, un document récapitulatif est remis aux participants, incluant des coordonnées d'institutions locales pouvant leur apporter un soutien supplémentaire.

● Conclusion

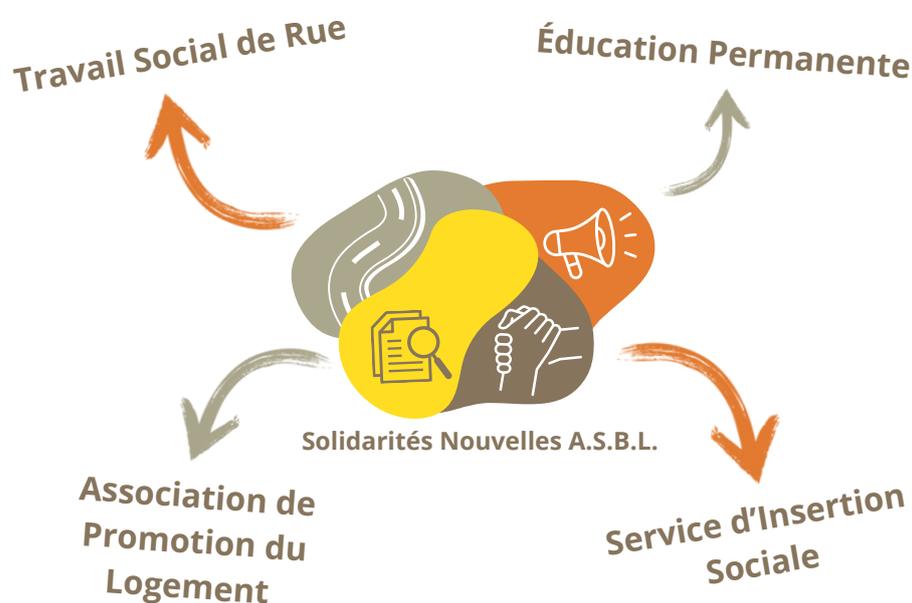
L'année 2024 a été particulièrement intense, marquée par de nombreuses permanences, ateliers et formations. Cette année a également été marquée par un contexte électoral double, avec des élections législatives en juin et communales en octobre. Le service socio-juridique a activement participé aux interpellations politiques en amont de ces échéances et a soutenu diverses mobilisations, telles que la Marche du Vide, le Housing Action Day, la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté et Mémoire de la Rue.

Le programme d'actions se poursuivra en 2025, car la lutte pour un logement décent pour tous demeure une priorité absolue.

11. Focus sur les outils de communication

L'année 2024 est une année charnière pour Solidarités Nouvelles en termes de communication.

- Effectivement, début 2024, Solidarités Nouvelles a pu dévoiler son tout nouveau logo reprenant les différents services de l'association.



Ce logo est accompagné d'une nouvelle charte graphique. Il était primordial pour Solidarités Nouvelles d'avoir une identité visuelle forte et distinctive.

La mise en place du nouveau logo a demandé beaucoup de travail. Notamment pour la modification des documents de l'asbl, la mise, à jour des canaux de communication (site web, page Facebook, flyers, affiche, signatures mail, cartes de visite), mais également la diffusion du logo auprès du public et du réseau.



- En 2024, nous avons pu aussi lancer notre newsletter bimensuelle. Cette newsletter reprend les communications de nos différents services, tels que les permanences (d'aide à la recherche logement, juridique, DAL), les dates à venir (ateliers de réflexion, événements du DAL/EP) ainsi que la diffusion du « Toit en Action ».



Newsletter - mars & avril 2024



Rassemblons-nous le samedi 30 mars pour faire valoir notre droit au logement!

Aujourd'hui, à Charleroi et en Belgique, nous sommes de plus en plus nombreux à galérer pour trouver un logement abordable, à dépenser plus de la moitié de notre revenu pour nous loger et nous chauffer, à être inscrits sur liste d'attente pour un logement social, à vivre dans de vraies passoires énergétiques, à subir de la discrimination de la part de propriétaires à cause de notre portefeuille, de l'absence de titre de séjour, de notre couleur de peau, de notre apparence, de notre classe sociale, de notre genre ou de notre handicap... Nous n'en pouvons plus et nous appelons à passer à l'action pour que les choses bougent. Le droit au logement doit être garanti pour tous et toutes, maintenant!



Toit en action N°3 Hiver 2023-2024

Le DAL est une branche de Solidarités Nouvelles qui se rassemble au sujet du droit à un logement décent pour toutes, aussi bien les habitant·es de la rue que les personnes en mal logement. Le DAL est actif dans les régions de Charleroi et de Liège.

[Lire le Toit en Action](#)

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE CONTRAT LOCATIF EN 3 PARTIES : LE 22.03.2024 DE 10H À 12H

Partie 1

Rédaction du contrat de bail & état des lieux d'entrée

Qu'est-ce qu'un contrat de bail ? Comment faire son état des lieux d'entrée et à quels points doit-on faire attention ?



ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE CONTRAT LOCATIF EN 3 PARTIES : LE 26.04.2024 DE 10H À 12H

Partie 2

Résiliation de contrat & état des lieux de sortie

Explication sur la procédure pour mettre fin à un contrat de location. Quels sont les délais à respecter et à quels points doit-on faire attention ?



Vous voulez vous investir dans la lutte pour le logement décent pour tous ?
Rejoignez-nous
le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 10h à 16h à la Rue Paradis des chevaux 92, 6060 Gilly



Vous voulez vous investir dans la lutte pour le logement décent pour tous ?
Rejoignez nous le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 15h à la Rue Pierreuse n°19 - 4000 Liège.



Permanences sans rendez-vous TOUS LES MARDIS

Place du Prieuré 16, 6040 Jumet
DE 08H À 12H

À la Sambrienne Bd Jacques Bertrand 48, 6000 Charleroi
DE 08H30 À 12H



Contact et infos :

071/30.36.77

secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org

Solidarités Nouvelles S.A. - Association Sans But Lucratif - Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org - ASBL, reconnue par le service de l'éducation permanente de la Région wallonne - Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - BR/Reconnu Charleroi Charleroi Editeur responsable: Michel Colton Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly

Permanence Socio-Juridique

Informations et conseils sur le logement, les droits et les devoirs locataires / propriétaires.

Permanence physique sur rendez-vous et par téléphonique.

Contact du Travailleur Social de Rue :

0472 771.57.18 ou 071 / 30.36.77

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et via notre site web !



Solidarités Nouvelles asbl
Rue du Sart-Culpart 9, 6060 Gilly

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter

[Se désinscrire](#)



- Quelques réalisations communicationnelles de 2024 :

Solidarités Nouvelles asbl

LE SIS EN FOLIE

VENTE DE CRÉATIONS, DE TICKETS DE TOMBOLA, DE BISCUITS, DE COCKTAILS AU PROFIT DU SERVICE D'INSERTION SOCIALE

Le 31 mai 2024 - 14h

PLACE DU PRIEURÉ 16
6040 JUMET

ACTIVITÉS ORGANISÉES

PAINS SAUCISSES OFFERTS À PARTIR DE 17H

Inscription souhaitée via mail au secretariat@solidaritesnouvelles.org ou par téléphone au 071/30.36.77

Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif - Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org ASBL, soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - IPRM Hainaut Division Charleroi Editeur responsable : Michel Colson-Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly

Solidarités Nouvelles asbl

SAVE THE DATE
7 OCTOBRE

JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

EMBARQUEZ AVEC NOUS POUR UNE MARCHÉ DU VIDE DANS LES RUES DE CHARLEROI

La *marche du vide* est une pratique visant à **repérer les logements inoccupés ou abandonnés** dans un quartier en recherchant certains signes. Cette initiative invite à **se questionner** sur les problématiques de logement.

ORGANISATION
Où ? rendez-vous à la gare centrale de Charleroi
Heure ? à partir de 10h
Réservation obligatoire : secretariat@solidaritesnouvelles.org

Solidarités Nouvelles asbl

Atelier de réflexion sur les droits et devoirs des propriétaires & des locataires en 2 parties :

Partie 1 : Droits et devoirs du bailleur

Le 28 juin 2024 de 10h00 à 12h00

Rue de Heinzelin de Braucourt, 3
6000 Charleroi

Acquérir une compréhension approfondie des devoirs et obligations du propriétaire en distinguant clairement les domaines relevant de sa responsabilité de ceux qui ne le sont pas.

Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif - Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org ASBL, soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - IPRM Hainaut Division Charleroi Editeur responsable : Michel Colson-Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly

Solidarités Nouvelles asbl
Service d'Insertion Sociale

Insertion Liens Solidarités
Partages Projets
Empathie Respect
Créativité Autonomie
Apprentissages Lâcher prise
Sociabilisation

ATELIER CRÉATIONS **ATELIER PÂTISSERIE**

JARDIN COMMUNAUTAIRE

ATELIER CUISINE **ATELIER BIEN-ÊTRE**

Contacts et infos :
071/30.36.77 - 0492/58.07.57
secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org

Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif - Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org ASBL, soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - IPRM Hainaut Division Charleroi Editeur responsable : Michel Colson-Rue du Sart-Cupart 9 à 6060 Gilly

Solidarités Nouvelles asbl

INAUGURATION

de notre local du projet "ACTIONNETOIT"

Le 25 juin 2024 à 14h30

Rue de Heinzelin de Braucourt, 3
6000 Charleroi

Grâce à l'appel à projet "initiatives citoyennes 2024" de la ville de Charleroi et de la MPA

12. Focus sur le team building de l'équipe

Dans une démarche de renforcement de la cohésion et du bien-être au sein de l'ASBL, la direction a organisé une journée de team building pour l'ensemble du personnel au Parc Durbuy Adventure. Cette journée a permis de :

- Renforcer les liens entre les membres de l'équipe dans un cadre convivial
- Stimuler la motivation et l'implication dans les projets de l'ASBL
- Proposer des activités favorisant la détente, la gestion du stress et le travail d'équipe



13. Focus journée festive du Service d'Insertion Sociale

La journée festive du SIS (Solidarités Nouvelles) est un événement annuel qui rassemble bénévoles, bénéficiaires et partenaires dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, afin de célébrer les actions de solidarité et de créer des liens forts autour de la mission de l'association. Cette journée permet de partager des moments de joie, d'échanger des idées et de renforcer l'engagement collectif en faveur d'une société plus juste et inclusive. C'est aussi l'occasion de sensibiliser le public aux enjeux de la solidarité et d'encourager l'action communautaire dans un cadre détendu et festif.



14. Perspectives

Toujours engagée dans la lutte contre les inégalités sociales, SN poursuit son développement et ses actions de solidarité à travers ses différents services. En novembre 2024, un tournant majeur a été franchi grâce à un accord de subventionnement permettant d'engager un intervenant en psychologie dès 2025. Cette nouvelle embauche constitue une réelle plus-value pour l'ensemble des services de l'ASBL et répond à un besoin grandissant d'accompagnement psychologique au sein des communautés que nous soutenons.

L'intégration d'un intervenant en psychologie renforcera notamment nos actions auprès des personnes vulnérables, en apportant un soutien essentiel pour surmonter les traumatismes ainsi que les difficultés émotionnelles et psychologiques souvent issues de situations de précarité. En effet, les bénéficiaires de nos services, qu'ils soient en insertion professionnelle, en suivi social ou confrontés à des difficultés familiales, se retrouvent souvent dans une situation de grande fragilité psychologique. La présence d'un professionnel de la santé mentale permettra de mieux répondre à ces besoins spécifiques et d'offrir un accompagnement plus global.

Au-delà de l'accompagnement individuel, l'intervenant en psychologie contribuera également à la formation continue de nos équipes bénévoles et salariées, en leur fournissant des outils et des méthodes pour mieux comprendre et gérer les problématiques psychologiques rencontrées. Cela renforcera la qualité des services proposés et l'efficacité de notre action, tout en permettant une prise en charge plus adaptée des bénéficiaires.

Cette nouvelle orientation permettra également de développer de nouvelles synergies entre les différents services de l'ASBL. Le travail en réseau, avec d'autres acteurs sociaux et de la santé mentale, sera facilité. Ce qui ouvrira la voie à des partenariats plus solides et à une plus grande complémentarité des actions.

En 2025, l'engagement de cet intervenant en psychologie constituera donc une étape importante dans le renforcement de l'impact de l'ASBL Solidarités Nouvelles. Nous sommes convaincus que cette nouvelle compétence au sein de notre équipe permettra d'aller encore plus loin dans notre mission d'accompagnement et de soutien aux personnes en difficulté, contribuant ainsi à un mieux-être global et durable pour celles et ceux que nous aidons.

15. Remerciements

Au terme de cette année d'action et de solidarité, nous souhaitons exprimer notre plus sincère gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès des projets de Solidarités Nouvelles.

Tout d'abord, un grand merci à nos administrateurs bénévoles, dont l'engagement et la générosité sont au cœur de notre mission. Leur dévouement quotidien, leur écoute attentive et leur soutien indéfectible envers l'ensemble du personnel font une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes. Grâce à eux, nous parvenons à offrir des services de qualité et à accompagner efficacement les publics les plus vulnérables.

Nous tenons également à remercier chaleureusement nos partenaires financiers, institutions publiques et privées, ainsi que toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance en soutenant financièrement nos actions. Leur contribution, qu'elle soit sous la forme de subventions ou de dons, est essentielle à la pérennité de notre association et nous permet de continuer à répondre aux besoins croissants de nos bénéficiaires.

Nos remerciements vont également à nos partenaires associatifs, avec qui nous collaborons étroitement tout au long de l'année. Ces partenariats nous permettent de mutualiser nos efforts, d'élargir notre réseau et de renforcer notre impact sur le terrain. La solidarité entre acteurs de la société civile est indispensable pour construire un monde plus juste et équitable.

Nous adressons enfin nos plus sincères remerciements à toutes les équipes salariées de l'ASBL. Leur professionnalisme, leur engagement pour la mission de Solidarités Nouvelles sont des éléments clés de notre succès. Sans eux, notre vision ne pourrait se réaliser.

Grâce à l'ensemble de ces acteurs, nous continuons à avancer ensemble pour un avenir plus solidaire et inclusif. À toutes et tous, nous exprimons notre profonde reconnaissance et notre espoir de poursuivre cette belle aventure....

MERCI !

Avec le soutien et la participation de :



Caritas

